

ANNEXE A

RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ EN ÉNERGIE D'UN ÉCART-TYPE

APPROVISIONNEMENTS ADDITIONNELS REQUIS (TWh) (Scénario à + 1 écart-type du scénario moyen)

	Année 2025
Besoins visés par le Plan (1) + Impact de l'aléa global sur les besoins (1 écart-type)	196,1 3,4
Besoins d'un scénario de demande plus élevée - Volume d'électricité patrimoniale (incluant les pertes)	199,4 178,9
= Approvisionnements additionnels requis au-delà du volume d'électricité patrimoniale	20,6
Moins : Approvisionnements existants	22,0
- Hydro-Québec - Base	3,1
- Hydro-Québec - Cyclable	0,9
- Hydro-Québec - Appel d'offres de long terme	0,2
- Énergie rappelée - HQP	0,8
- Gestion de la demande de puissance et chaînes de blocs	0,1
- Contrats de biomasse	2,4
- Contrats d'éolien	11,4
- Contrats de petites hydrauliques	0,5
- Contribution des marchés de court terme	2,8
= Déficit (Surplus) (2)	(1,4)

Note (1) : Prévission des besoins d'octobre 2024.

Note (2) : Une donnée négative correspond à un surplus. Pour combler des besoins supplémentaires, le Distributeur dispose d'une marge de manoeuvre suffisante (conventions d'énergie différée, contrat cyclable et contribution des marchés de court terme).